

CERMIPLUS RAPID

MORTIER COLLE AMÉLIORE À PRISE RAPIDE EN NEUF ET RÉNOVATION



Gris



Blanc

DESCRIPTION

Mortier colle pour la pose de tous revêtements céramiques. Permet le jointoiment 2h30 après la pose.

AVANTAGES

- Prise rapide : permet le jointoiment 2h30 après la pose
- Gain de temps : ouverture rapide au trafic piéton
- Neuf et rénovation

DOMAINE D'EMPLOI

DESTINATION

- Pour la pose de tous revêtements céramiques et similaires
- Sols intérieurs, extérieurs et murs intérieurs

SUPPORTS

MUR INTÉRIEUR

- Béton banché ou préfabriqué
- Enduit base ciment
- Plaques de plâtre faces cartonnées
- Cloisons de carreaux de terre cuite
- Enduit monocouche

SOL INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

- Dallage sur terre plein
- Planchers béton, dalles ou chapes

RÉNOVATION EN INTÉRIEUR

Application sans primaire :

- Anciens revêtements céramiques
- Dalles semi-flexibles

Application avec primaire CERMIGRIP ou CERMIPRIM RAPID :

- Anciennes colles
- Anciens PVC homogènes en lés sans sous-couche

AUTRES EMPLOIS EN INTÉRIEUR

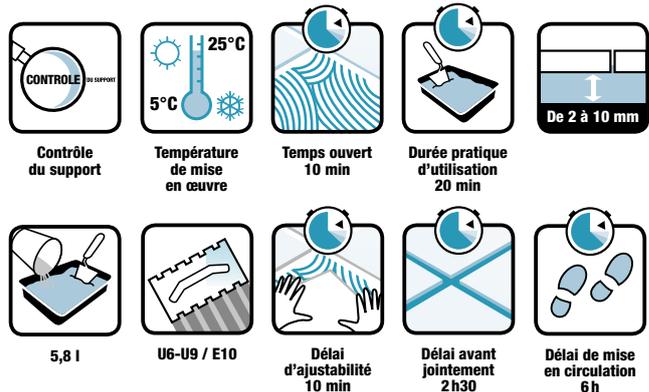
- Panneaux de polystyrène revêtus prêts à carreler (mural uniquement)
- Système CERMIFACE sur plancher panneaux bois
- Chape sèche

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- Grés pressés, étirés, cérames fins vitrifiés et porcelainés
- Carreaux de terre cuite en sol intérieur
- Plaquette de terre cuite en mur intérieur uniquement
- Pierres naturelles, marbres, granits, laves (utiliser le CERMIPLUS RAPID blanc)
- Divers : Emaux de Briare, pâte de verre, faïence
- Dalles ciment reconstituées et pressées
- Dalles de pierres reconstituées base résine (nous consulter)

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique



ANALYSES PRÉLIMINAIRES ÉVENTUELLES

Etude préalable et préparation du support selon normes SIA et fiches conseils Cermix.

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Malaxeur avec variateur (vitesse lente), auge de malaxage, seau doseur, truelle de carreleur, peigne cranté.

Préparation du support

Les tolérances de planéité du support doivent être inférieures à :

- 3 mm sous la règle de 2 m, sinon la mise en œuvre d'un ragréage est nécessaire.

Le support doit être sec, ne ressant pas l'humidité, sain, propre, dépoussiéré, exempt de traces d'huile, de plâtre, de laitance, de peinture, de colle, de produit d'entretien, etc...

Sur anciens supports, s'assurer de la bonne tenue des revêtements par sondage.

Les carreaux et/ou dalles plastiques non adhérentes doivent être déposés, combler les vides avec le CERMIPLUS RAPID ou le produit de réparation approprié.

Sur anciens carrelages, faïences et peintures, réaliser un ponçage pour mâter la surface. Dépoussiérer

Sur ancienne terre cuite, procéder un ponçage pour éliminer toute pellicule de surface, puis dépoussiérer

Selon l'état du support un nettoyage à eau sous haute pression, un dégraissage avec CERMIWASH pourra être utilisé en sol extérieur, puis un séchage parfait sera ensuite nécessaire.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Gâchage

Utiliser de préférence un malaxeur à vitesse lente pour l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux.

Mélanger 5,8 (± 0,375 L) litres d'eau environ avec 25 kg de poudre. Le mortier gâché s'applique sans temps de repos.

Scanner le QR code pour accéder à la page web du produit et avoir toutes les informations complémentaires



APPLICATION

Étaler le CERMIPLUS RAPID à la truelle en couche régulière sur le support, et régler à l'aide du peigne.
 Procéder en simple ou double encollage suivant le cas (cf. tableau de consommation).
 Appuyer fortement le carreau dans le lit de colle jusqu'à écrasement complet des sillons frais.
 Eliminer les remontés de colles entre les carreaux.
 Respecter les joints techniques: dilatation, fractionnement, retrait, périphérique, butée.
 Pour la pose de pierres naturelles et marbres: utiliser le CERMIPLUS RAPID blanc afin de limiter le risque de tachage (faire un essai au préalable)

FINITION

Réalisation des joints 2h30 au moins après la pose du carrelage.
 Le trafic piétonnier peut intervenir dans les 6 heures.

Conditions d'application

- Temps de repos avant étalement: aucun
- Durée pratique d'utilisation: 20 min
- Temps ouvert pratique: 10 min
- Délai d'ajustabilité: 10 min
- Temps d'attente avant jointoiment: 2h30
- Délai de mise en circulation des sols: 6h
- Température de mise en œuvre entre +5°C et 25°C

Valeurs obtenues en laboratoire à 23°C et 50% HR, selon la norme en vigueur. Ces délais seront plus courts à forte température et plus longs à faible température.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer les outils à l'eau après l'emploi.

REMARQUES

Ne pas appliquer en présence de courants d'air et/ou en plein soleil et/ ou sur support gelé.
 En été par temps chaud:
 - il convient d'humidifier le support au préalable.
 - veiller à ne pas dépasser le temps ouvert et vérifier le bon transfert de colle sur l'envers du carreau au cours de la pose.
 Peut rattraper des inégalités ponctuelles du support jusqu'à 10 mm la veille de la pose.
 Plancher Rayonnant Electrique: utiliser le CERMIPLUS, CERMIFLEX, CERMITEC ALG, CERMIFLEX XTREM.

INFORMATIONS TECHNIQUES

APPARENCE – COMPOSITION

Poudre prête à gâcher composée de liants hydrauliques gris ou blanc, sables de granulométrie étudiée, résines redispersables, adjuvants divers de type cellulosique et autres assurant régulation de prise et pouvoir collant.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg, 42 sacs par palette.

STOCKAGE & CONSERVATION

1 an dans l'emballage d'origine fermé, à l'abri de l'humidité.

CONSUMMATION

Tableau de Consommation de poudre au kg/m² (avec peigne utilisé), selon surface du carreau.

Surfaces (cm ²)	S ≤ 120	120 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600
	MUR INTERIEUR <i>cloison ou doublage terre cuite, béton cellulaire, enduit ciment, béton</i>	3,5 (U6)	3,5 (U6) ⁽¹⁾		7 (U9*)	
SOL INTERIEUR	3,5 (U6)	4,5 (U9)	4,5 (U9) ⁽¹⁾	7 (U9*)	8 (E10*)	
SOL EXTERIEUR⁽¹⁾	5 (U6*)		7 (U9*)		8 (E10*) ⁽²⁾	8 (E10*) ⁽³⁾

-  Double encollage obligatoire par beurrage de l'envers du carreau
-  Emploi non visé

- (1) Double encollage obligatoire pour les carreaux de faible porosité
- (2) Limitation (au-delà nous consulter)
- (3) Uniquement les pierres naturelles

TABLEAU CE

 05	CERMIPLUS RAPID Numéro de déclaration des performances: MC/14.1/V1.07.2013
	CERMIX Rue de la Belle Croix 62240 DESVRES
EN 12004: 2007 + A1: 2012 Mortier colle amélioré à durcissement rapide, destiné à la pose intérieure et extérieure.	
Réaction au feu	Classe E
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS
Adhérence	
Adhérence par traction après délai réduit	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence initiale par traction	≥ 1,0 N/mm ²
Durabilité pour	
L'adhérence par traction après vieillissement thermique	≥ 1,0 N/mm ²
L'adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm ²
L'adhérence par traction après cycles de gel-dégel	≥ 1,0 N/mm ²

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Conforme à la Norme EN 12004.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR⁽¹⁾: Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
 - Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.cermix.ch ou sur simple demande auprès de CERMIX Suisse.
 - Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale
- ** Entre 70 et 85 % de réduction des poussières avant gâchage.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.ch. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité des produits retenus et son chantier. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits. Notre Assistance Technique est à votre disposition au +41 22 354 20 60. Les conseils qui y sont prodigués ne prévalent pas sur les responsabilités de l'entreprise de pose.